

2^{ème} Concours de chanson 2012

Pour qui ?

Ce concours est ouvert aux personnes de plus de 18 ans non francophones inscrits dans une institution d'enseignement post-secondaire de Hong Kong ou Macao.

Que faut-il faire ?

Les participants doivent interpréter sur scène une œuvre tirée du répertoire de la chanson francophone.

Le concours se déroule en 3 phases :

- présélection des finalistes sur enregistrement (CD ou MP3),
- stage de formation à la performance sur scène avec la chanteuse Mouron, de 2 fois 45mn par personne, pendant la période **du 26 au 30 mars**, entre 18h et 21h (lieu à préciser).
- finale **le 31 mars 2012** (lieu à préciser)

Lors de la finale, les candidats seront accompagnés par un pianiste professionnel. Dans la mesure du possible, les finalistes remettent la partition de leur chanson aux organisateurs au moment de leur inscription au concours.

Comment participer ?

Les candidats s'inscrivent avant **le jeudi 15 mars 2012, 17 heures**, en envoyant leur nom, âge et copie de leur carte d'étudiant de leur établissement d'enseignement à : benoit.gaudin@consulfrance-hongkong.org ainsi qu'un CD ou un fichier MP3 sur lequel ils présentent un enregistrement audio de leur chanson.

Les enregistrements seront déposés ou envoyés à :

Benoit Gaudin, Attaché de coopération pour le français
Consulate General of France in Hong Kong & Macau
25/F Tower II, Admiralty Centre, Central, Hong Kong
(benoit.gaudin@consulfrance-hongkong.org)

Qu'est-ce qu'on gagne ?

1er prix : un séjour de quatre semaines à l'Institut Catholique de Lyon, en juillet 2012 (y compris transport HK-Lyon et hébergement)

2ème prix : un iPad2

3ème prix : Un lot de livres

Lots de consolation pour tous les finalistes.

Parrains :